

□ Plan de la présentation

- Introduction
- Les fondements
- Orientations relatives aux domaines d'activités
 - ✓ Choix méthodologiques
 - ✓ La communication orale
 - ✓ la lecture
 - ✓ la production de l'écrit
 - ✓ les activités de langue
- Le projet de classe
- Les stratégies d'apprentissage
- L'évaluation soutien et les activités intégrées
- Les habilités, les capacités à développer
- l'organisation des apprentissages
 - ✓ les compétences annuelles et L'organisation de la semaine pédagogique de chaque niveau

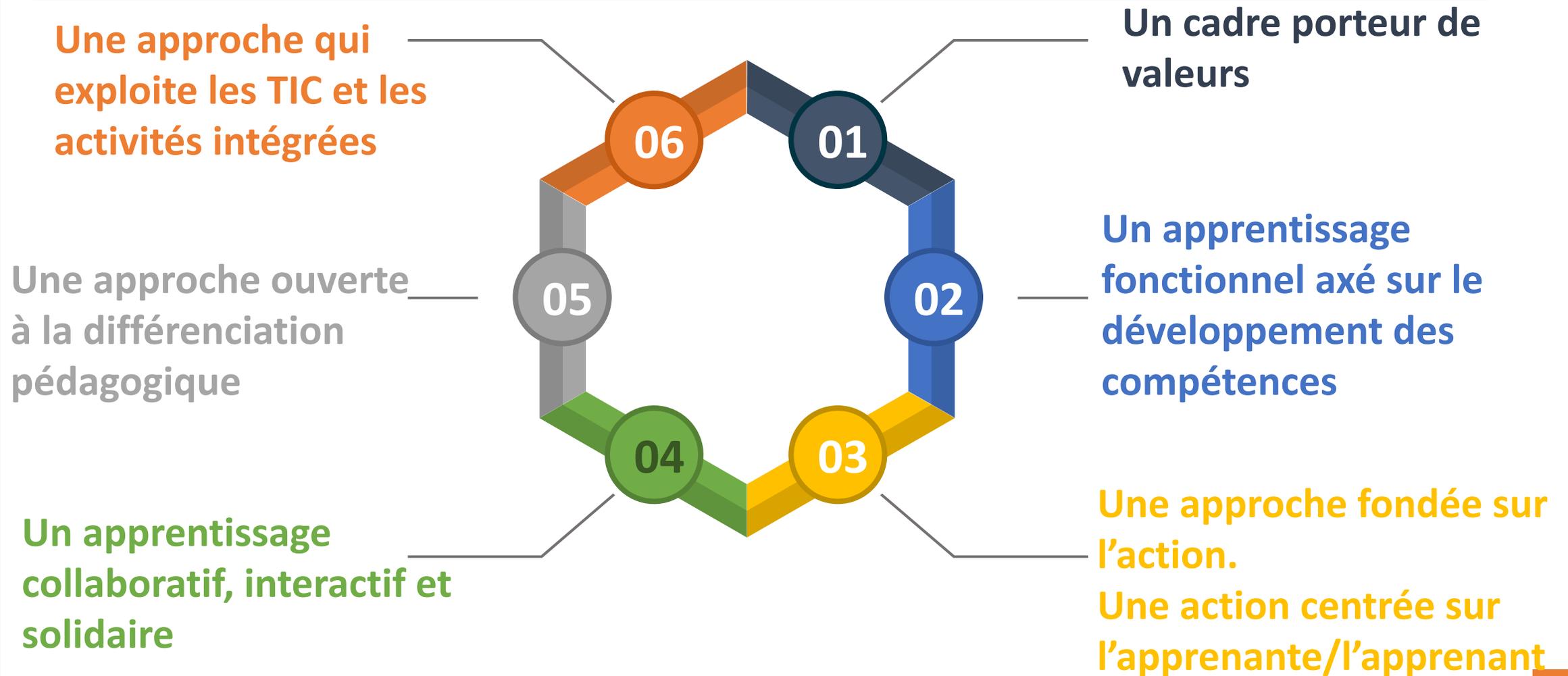
Introduction

Dans un rapport d'équilibre, d'harmonie, de continuité et de cohérence entre les six années du cycle de l'enseignement primaire, la présente présentation met en exergue les Orientations Pédagogiques relatives à l'enseignement/apprentissage du français dans ce cycle.

Les fondements .

Comme le stipulent le Livre Blanc, la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030 et le Curriculum ajusté des quatre premières années de l'enseignement primaire. l'enseignement du français au Maroc se base, de par son statut, sur un certain nombre de fondements qui permettent de définir les profils d'entrée et de sortie ainsi que les compétences à développer, et qui orientent le choix des contenus à enseigner, des démarches pédagogiques et des approches didactiques à adopter.

Ainsi, l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère obéit aux principes suivants :



Orientations relatives aux domaines d'activités .2



Choix méthodologiques:

□ 4 étapes principales

- 1. Observation/découverte
- 2. Compréhension/conceptualisation



3. Application transfert

4.Évaluation

A. La communication orale:

Au cycle primaire, la communication orale doit intégrer les activités favorisant :

La réception de l'oral par l'apprentissage des stratégies d'écoute et de compréhension

La production de l'oral par l'acquisition des stratégies de prise de parole

Il s'agit de familiariser l'apprenant(e) avec les nuances intonatives et leurs effets sur la signification, de la/le sensibiliser à l'expressivité et de l'initier progressivement à percevoir l'essentiel d'un message oral.

L'apprentissage de savoir-faire linguistique visant la maîtrise progressive du discours oral, l'accent doit alors être mis sur la réalisation des tâches et sur l'action, les actes de communication ont pour rôle de fournir à l'apprenant(e) les outils nécessaires pour agir, faire/ dire

Un seul objectif de communication sur deux semaines

8 séances

:B. La lecture

Au cycle primaire, l'objectif principal des activités de lecture est d'amener l'apprenant(e) à lire diverses formes de messages écrits (textes courants, affiches, images, cartes, poèmes, ...)

□ En première, deuxième et troisième années

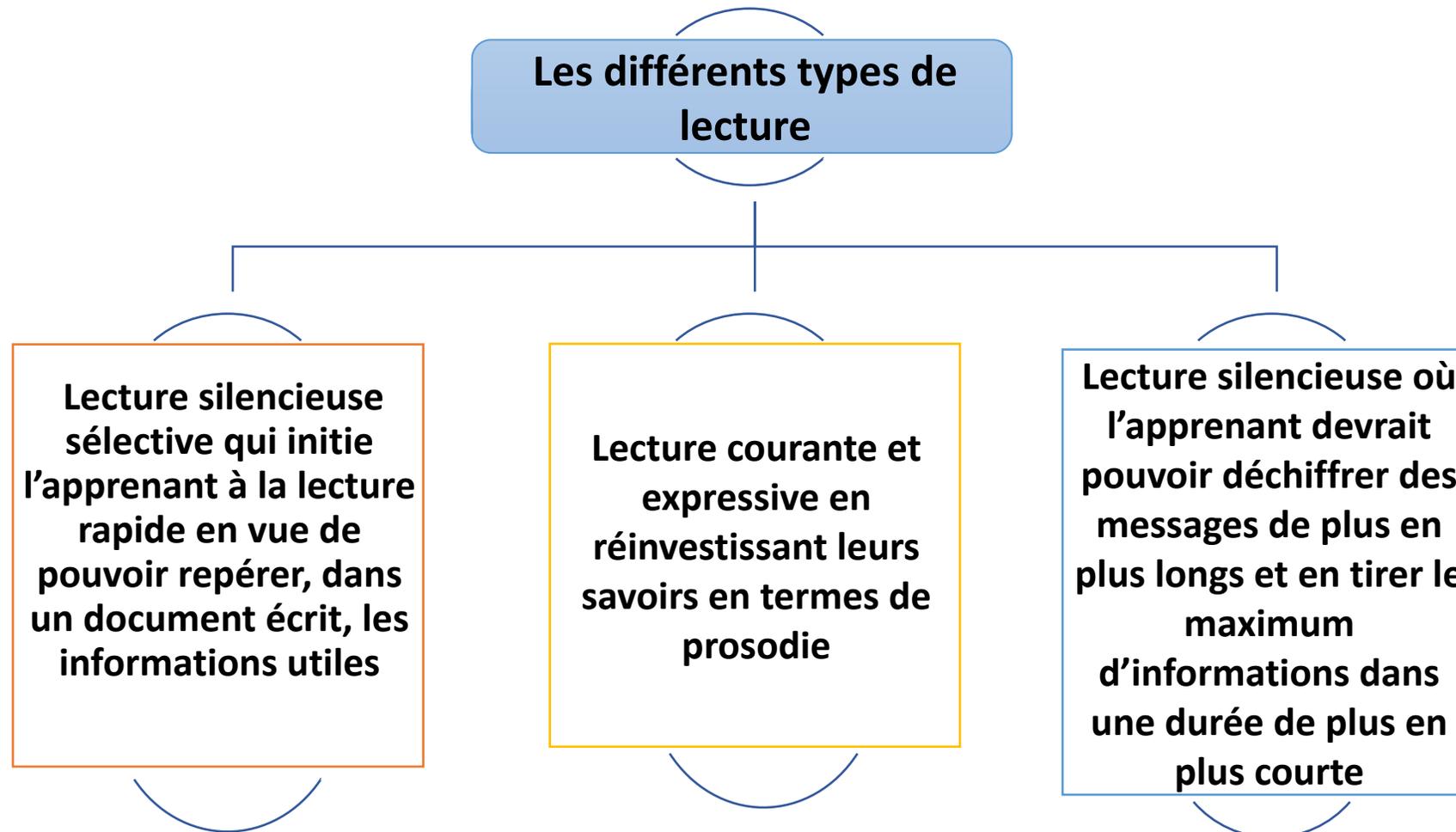
L'apprentissage de la lecture, en ces trois années de l'enseignement primaire, s'appuie sur les activités de la communication orale et sur l'acquisition du vocabulaire.

Il doit permettre à l'apprenant/te d'acquérir progressivement **les habiletés** de base en lecture pour devenir un lecteur autonome.



□ En quatrième, cinquième, et sixième années

pour chaque semaine de l'unité didactique, il convient de proposer un texte qui prend en compte, tout à la fois, les caractéristiques fondamentales d'un texte d'auteur et les capacités d'assimilation des apprenants.



N.B. dès la 3^e année, Il est nécessaire de programmer, pour chaque unité didactique, l'étude d'une poésie choisie en rapport avec le thème abordé.

C. La production de l'écrit

Objectif AMENER PROGRESSIVEMENT LES APPRENANTS À DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'ÉCRIRE DES TEXTES COHÉRENTS QUI RÉPONDENT À DIVERS INTENTIONS POUR INTERAGIR AVEC LES AUTRES: INFORMER, RACONTER, DÉCRIRE, EXPRIMER SES SENTIMENTS, INCITER À L'ACTION, EXPRIMER SON POINT DE VUE...ET CE EN EMPLOYANT UN VOCABULAIRE APPROPRIÉ ET EN RESPECTANT LE RÈGLES DE LA SYNTAXE ET DE L'ORTHOGRAPHE.

- ❑ **En première années:** les activités d'écriture visent à :
 - ❑ Préparer l'apprenant à l'écriture et développer chez lui des habilités perceptives et motrices.

❑ En deuxième et troisième années

Les activités de production de l'écrit doivent être axées sur:

1 L'écriture correcte des lettres et des syllabes, en respectant le règles de l'écriture cursive minuscule

2 La copie de mots, de phrases simples ou de textes courts en respectant les règles de l'écriture cursive

3 L'écriture, sous dictée, de mots, de phrases ou de textes courts et simples

4 La reconstitution, la construction et la production, à partir de supports iconiques et/ou graphiques, de phrases simples ou de textes court

□ En quatrième, cinquième, et sixième années

L'objectif : entraîner l'apprenant(e) à produire des énoncés écrits en lien avec les types de textes visés, en la/le mettant en situation de communication écrite.

- pour la quatrième année: 2 sujets/ une unité (2 séances de 30 min chacune)
- Pour la cinquième, et sixième années une séance de 35min par semaine plus une séance de 30min pendant chacune des semaines 2 et 4 de chaque unité

D. Les activités de langu

□ En première, deuxième et troisième années

L'objectif : initier l'apprenant(e) au fonctionnement de la langue, par imprégnation orale et écrite interposée, et un entraînement à une identification élémentaire et graduée de certaines parties constitutives de langue (mot, phrase, type de phrase ...) sans que les règles soient explicitées .

□ En quatrième, cinquième, et sixième années

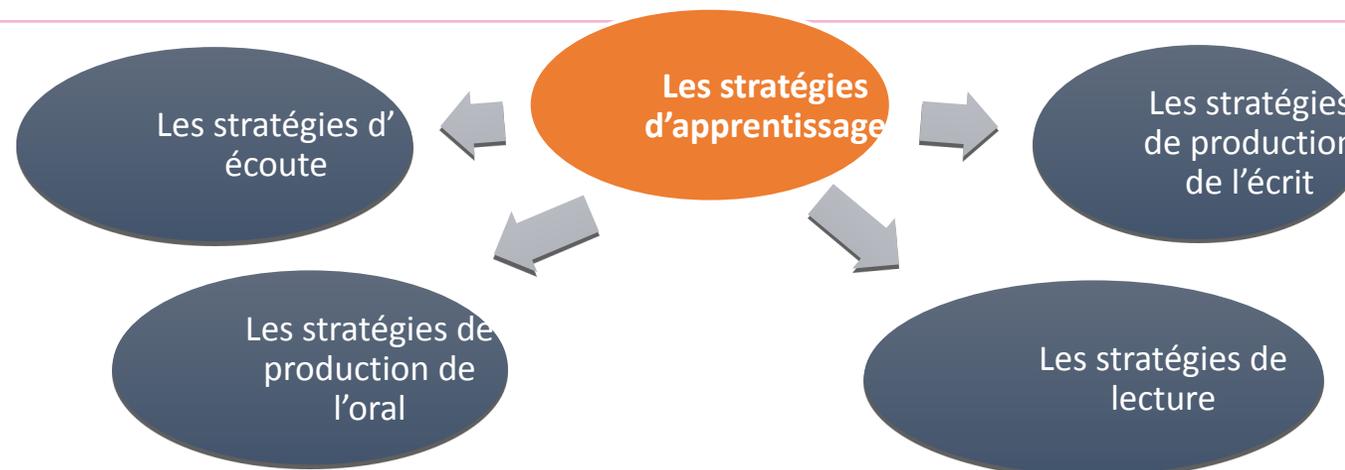
L'étude explicite des règles qui régissent le fonctionnement de la langue dans des séances spécifiques. Cette étude touchera les points élémentaires de la grammaire, de la conjugaison et de l'orthographe.

Le projet de classe

Pendant chaque unité didactique, les apprenantes/les apprenants seront amenées/amenés à réaliser un projet étroitement lié à la sous-compétence à développer et au thème choisi.

Les stratégies d'apprentissage .4

Une stratégie d'apprentissage est un ensemble de moyens et techniques observables et non observables utilisés par l'apprenante/l'apprenant pour mettre en œuvre des aptitudes et des opérations lui permettant de répondre à des exigences en situation d'apprentissage et de réaliser une tâche avec succès et de la façon la plus transparente, la plus complète et la plus économique possible en fonction d'une intention particulière.



L'organisation des apprentissages .7

L'enseignement/apprentissage du français, obéit à cinq choix majeurs :

la planification à partir des profils d'entrée et des profils de sortie de l'apprenante/l'apprenant

le choix de thèmes motivants et fonctionnels en rapport avec l'environnement local, régional, national et universel.

la formulation de la compétence annuelle et des sous-compétences qui lui correspondent

le décloisonnement des activités d'enseignement/apprentissage.

l'introduction du projet de classe en tant que moyen permettant à l'apprenante/l'apprenant d'apprendre par l'action, d'acquérir la compétence visée et de l'exercer.

□ La conception du programme



Ainsi en première année L'enfant de cinq ans et demi ou de six ans est une/un arabophone ou une/un amazighophone qui, en général, ne possède pas actuellement, de pré-acquis en français, qui devra, au terme de la 6 emme année , comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés et des textes variés.

❖ les compétences annuelles et L'organisation de la semaine pédagogique de chaque niveau:

❖ en première et deuxième années: la compétence annuelle

- comprendre et produire, oralement, des énoncés courts et simples (deux ou trois phrases pour la première année) à caractère informatif, narratif, descriptif et injonctif ;
- lire des syllabes, des mots et (des phrases simples pour la deuxième année) contenant les graphèmes étudiés;
- reconnaître et produire des tracés de différentes formes ;
- écrire/copier, en minuscule cursive, des graphèmes (isolés pour la première année), des syllabes et des mots usuels (des phrases simples pour la deuxième année).

□ **L'organisation de la semaine pédagogique**

L'emploi du temps hebdomadaire

En **1^e**année, l'enveloppe horaire = quatre heures.

En **2^e**année, l'enveloppe horaire = cinq heures.

1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour
- Comptine/ Chant 30min - Activités orales (séance 1) 30min	Activités de lecture 30min (séance 1)	Activités orales (séance 2) 30min	- Activités orales (séance 3) 30min - Activités de lecture 30min (séance 2)	Graphisme (S1 et S3) / Écriture/Copie (S2, S4 et S5) 30min	Projet de classe 30min

1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour
Activités orales (séance 1) 30min	- Activités orales (séance 2) 30min - Poésie 20min	- Lecture 30 min (séance 1) - Écriture 30min	- Activités orales (séance 3) 30min - Lecture (séance 2) 20min	- Activités orales (séance 4) 30min - Copie/Dictée 30min	- Exercices écrits 20min - Projet de classe 30min

❖ en troisième et quatrième années: la compétence annuelle

- comprendre et produire, oralement, des énoncés variés à caractère informatif, narratif, descriptif, injonctif (et explicatif en quatrième année);
- lire des textes courts à caractère informatif, narratif, descriptif, injonctif (et explicatif en quatrième année) ;
- produire un texte court (deux ou trois phrases simples en 3^e/ trois à cinq phrases en 4^e) à caractère informatif, narratif, descriptif, injonctif (et explicatif en 4^e) répondant à des consignes claires.

□ L'organisation de la semaine pédagogique

L'emploi du temps hebdomadaire

En 3^e-année, l'enveloppe horaire = 6 heures.

En 4^e-année, l'enveloppe horaire = 6 heures.

Activités	1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour
Activité 1	Activités orales (séance 1) 30min	Activités orales (séance 2) 20min	Activités orales (séance 3) 30min	Poésie 20min	Activités orales (séance 4) 20min	Production de l'écrit 30min
Activité 2	Lecture (séance 1) 30min	Lecture (séance 2) 20min	Lecture (séance 3) 30min	Lecture (séance 4) 20min	Exercices écrits 20min	Projet de classe 30min
Activité 3		Écriture/copie (séance 1) 20min		Écriture/copie (séance 2) 20min	Dictée 20min	
Enveloppe horaire	60min	60min	60min	60min	60min	60min
	360min					

Activités	1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour
Activité 1	Activités orales (séance 1) 30min	Lecture (séance 2) 20min	Lecture (séance 3) 30min	Activités orales (séance 2) 30min	Lecture (séance 4) 20min	Production de l'écrit 30min
Activité 2	Lecture (séance 1) 30min	Écriture/ Copie 20min	Grammaire 30min	Conjugaison 30min	Orthographe 20min	Projet de classe 30min
Activité 3		Poésie 20min			Dictée 20min	
Enveloppe horaire	60min	60min	60min	60min	60min	60min
	360min					

❖ en troisième et quatrième années: la compétence annuelle

Comprendre, lire et produire oralement et à l'écrit des énoncés, et des textes variés à caractère informatif narratif descriptif injonctif, explicatif, et/ou argumentatif (en 6^{ème} AEP).

□ L'organisation de la semaine pédagogique

L'emploi du temps hebdomadaire

- Pour la 5^e ainsi que la 6^e AEP L'enveloppe horaire = six heures

Activités	1 ^{er} jour	2 ^e jour	3 ^e jour	4 ^e jour	5 ^e jour	6 ^e jour
Activité 1	Communication et actes de langage (séance 1) 30 min	Lecture (Séance 2) 30 min	Communication et actes de langage (séance 2) 30 min	Lecture (Séance 3) 30 min	Lexique 25 min	Lecture diction (S1, S3 et S5) /production de l'écrit (S2 et S4) 30min
Activité 2	Lecture (Séance 1) 30 min	Grammaire 30 min	Conjugaison 30 min	Orthographe/ Dictée 35 min	Production de l'écrit 35 min	Projet de classe 30 min
Enveloppe horaire	60 min	60 min	60 min	60 min	60 min	60 min
	360 min					

Conclusion

L'enseignement/apprentissage du français dans les six années du cycle primaire vise-t-il la formation qualitative des apprenantes/apprenants, leur socialisation et leur épanouissement, et ce, conformément aux objectifs assignés à cette discipline.

Référence

Le nouveaux curriculaire du cycle primaire au terme de l'année scolaire 2020-2021

:suivant Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la référence officielle via le lien

<https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/NCurrPrim29072020.pdf>